HAL
open science

Problématiques liées à la diffusion de créations lexicales complexes : divergences interprétatives autour de l'unité sociodiversité dans les discours scientifiques.

Hélène Ledouble

To cite this version:

Hélène Ledouble. Problématiques liées à la diffusion de créations lexicales complexes : divergences interprétatives autour de l'unité sociodiversité dans les discours scientifiques.. Lambert Lucas. La néologie en contexte. Cultures, situations, textes, 304 p., 2018, 978-2-35935-262-7. hal-01373142

HAL Id: hal-01373142

https://hal.science/hal-01373142

Submitted on 6 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Hélène Ledouble,
UFR Lettres et Sciences Humaines,
Université de Toulon, Laboratoire Babel,
Toulon,
France,
ledouble@univ-tln.fr

Problématiques liées à la diffusion de créations lexicales « complexes » : divergences interprétatives autour de l'unité *sociodiversité* dans les discours scientifiques

Résumé

Cette étude s'intéresse à la diffusion de la lexie *sociodiversité* dans le discours scientifique. La présentation des emplois de la lexie en contexte multidisciplinaire nous permet d'analyser les divergences interprétatives de l'unité en discours, en l'absence de définition de référence. L'article apporte une réflexion sur les problématiques définitoires de la lexie et la complexité de son sémantisme dans le discours des sciences depuis une vingtaine d'années.

Mots clés : lexicologie ; diffusion lexicale ; néologie ; sémantique textuelle ; sociodiversité ;

Introduction

Diverses créations lexicales, pourtant de composition analogue, sont susceptibles de présenter des rythmes hétérogènes de propagation en discours et d'intégration en langue. L'unité *sociodiversité* (composée sur le modèle de *biodiversité*) et ses emplois en contexte scientifique constituent à ce titre un cas d'étude très riche en lexicologie.

Depuis la création lexicale de cette unité au début des années 1990, ses occurrences, bien que relativement faibles statistiquement, restent toujours attestées dans de nombreuses disciplines (sciences de l'environnement, sciences économiques, sciences agronomiques, sociologie, etc.). On ne recense cependant aucune définition de référence de la lexie *sociodiversité.* Ses emplois en discours scientifique sont généralement associés à une définition, glose, ou explicitation contextuelle, susceptible de varier en fonction d'un ensemble de critères sur lesquels nous reviendrons.

Après une brève considération des circonstances et origines de sa création en lien avec *biodiversité,* une analyse de corpus multidisciplinaire révélera la variété de ses emplois et la complexité de son sémantisme au travers de différents discours scientifiques. Nous tenterons ainsi d'identifier les divergences interprétatives et les problématiques définitoires caractérisant cette unité dans le discours des sciences.

1. Contexte d'apparition et nature de la lexie sociodiversité

1.1. Lien avec biodiversité

Face à la sensibilité grandissante pour les problématiques environnementales au cours des années 1980, les institutions internationales se préoccupent de trouver une dénomination pour désigner la « variété d'organismes vivants » sur terre. Ils proposent la lexie biodiversité, issue d'une réduction du syntagme diversité biologique.

Le succès lexical de cette création est perceptible par son utilisation « massive » dans différents types de discours (scientifique, médiatique, publicitaire, etc.) depuis lors. Cependant, la richesse

de sa définition pose question : il s'agit selon FranceTerme[1] de la « diversité des organismes vivants, qui s'apprécie en considérant la diversité des espèces, celle des gènes au sein de chaque espèce, ainsi que l'organisation et la répartition des écosystèmes. » Le terme est rattaché au(x) domaine(s) : Environnement - Sciences de la nature.
La conception de la biodiversité dépend donc de l'échelle à laquelle on se place, celle des espèces, des gènes, ou des écosystèmes. Au cours des années 1990, un intérêt marqué se fait jour pour cette question spécifique de la diversité des « espèces » et en particulier celle des « cultures » qui en résulte. La Convention sur la Diversité Biologique en 1992 faisait déjà référence à la « diversité culturelle » comme un des éléments constitutifs de la biodiversité dans son préambule *:* « Conscientes de la valeur intrinsèque de la diversité biologique et de la valeur de la diversité et de ses éléments constitutifs sur les plans environnemental, génétique, social, économique, scientifique, éducatif, culturel, récréatif et esthétique […] ». L'article 10 de la Convention précise en outre que « Chaque partie […] protège et encourage l'usage coutumier des ressources biologiques conformément aux pratiques culturelles traditionnelles compatibles avec les impératifs de leur conservation ou de leur utilisation durable. »
La création lexicale « sociodiversité » n'apparaissait pas encore dans le texte de la Convention. Cependant, comme nous le verrons dans la seconde partie, les premiers emplois de la lexie font référence à ces « pratiques culturelles » et à leur impact sur un écosystème. En effet, comme le précise ultérieurement l'économiste Aubertin dans un article consacré à la biodiversité, « la Convention sur la diversité biologique a attribué le statut de marchandise aux ressources génétiques et le statut de sociodiversité aux pratiques et savoirs naturalistes locaux » (Aubertin 2002). Cependant, parallèlement à ce sémantisme initialement forgé, d'autres emplois de la lexie se font jour dans le discours scientifique depuis une vingtaine d'années, en l'absence de définition « officielle » dans les ouvrages de référence[2].
Le statut néologique de cette création est par conséquent encore actuel si l'on s'en réfère à la conception du néologisme proposée par Sablayrolles (2000 : 151) : « tout emploi qui fait un écart par rapport à ce qui est emmagasiné dans le lexique. » Avant d'aborder cette diversité d'emplois en discours, en marge du lexique et de la langue, nous allons préciser quelques aspects formels relatifs à sa construction et ses usages en discours scientifique.

1.2 Structure et instabilité

La lexie *sociodiversité* est un amalgame lexical composé du préfixe *socio* et du radical *diversité*. La polysémie du mot *diversité* suscite en elle-même de nombreuses problématiques sémantiques, comme l'illustre par exemple l'étude de ses usages en contexte journalistique (Devriendt 2011). Sa combinaison avec le préfixe *socio* ouvre encore davantage de perspectives sémantiques. Selon le Gaffiot, *socio* vient du latin socius (« compagnon, associé »), lui-même dérivé de *sequor* (suivre). Le préfixe *socio* aurait été tiré par Auguste Comte du radical de social, société, pour former le mot sociologie en 1836 (Dictionnaire Le Robert). Sur ce même modèle, ce préfixe a ensuite intégré de nombreux autres composés. L'ambiguïté sémantique qui caractérise ses emplois est à l'origine de différents niveaux d'instabilité de la lexie[3] sociodiversité que nous allons ici détailler.

---

[1] Terme publié au Journal Officiel du 12/04/2009 (http://www.culture.fr/franceterme).
[2] Différents dictionnaires de langue générale ou spécialisée ont été consultés, ainsi que des glossaires spécialisés : General Multilingual Environmental Thesaurus (GEMET), base de données terminologique multilingue de l'Union Européenne (IATE), le glossaire terminologique des Nations Unies(UNTERM), etc.).
[3] Les « lexies » font référence aussi bien aux « unités lexicales mémorisées qui se comportent fonctionnellement comme des unités simples » (Sablayrolles 2000 : 148), qu'aux

1.1.1 Instabilité graphique

On recense diverses formes graphiques de cet amalgame lexical. Dans notre étude, le composé est majoritairement soudé (sociodiversité), mais il est également présent sous la forme « socio-diversité », reliant les deux composés par un trait d'union. L'instabilité graphique est particulièrement flagrante si l'on observe l'alternance régulière entre ces deux formes, sans motivation sémantique manifeste. Dans les actes du Sommet de Johannesburg par exemple (Revue Liaison Energie Francophonie 2002), le nom de l'atelier (« Biodiversité et Sociodiversité ») présente une graphie différente de celle du titre de la communication du chercheur en Sciences Agronomiques, Olivier Guillitte : « Biodiversité, Socio-diversité : dialogue des cultures pour un développement durable » (Guillite 2002).

Par ailleurs, de nombreux auteurs utilisent indifféremment l'une ou l'autre forme. Claude Raffestin, chercheur en sciences de l'écologie, emploie la lexie avec ou sans tiret dans différents articles de la même année (Raffestin 1997a et 1997b). Patrick Dahlet, en sciences de l'éducation, emploie deux graphies différentes à quelques lignes d'intervalle au sein du même article (Dahlet 2004).

Enfin, de rares occurrences de la forme « socio diversité » ont été recensées, avec un espace, mais sans trait d'union.

1.1.2 Instabilité lexicale

L'unité est couramment employée avec des marques typographiques spécifiques (guillemets, italique), comme en témoigne cet exemple issu de la revue de Géographie Vertigo : « Loin d'être dupes, les Autochtones craignent ainsi que le recours au savoir traditionnel et l'implication des aînés dans les projets de recherche ne servent qu'à légitimer le processus scientifique au lieu de faire la promotion de la "sociodiversité". » (Chiasson et alii 2005).

Les guillemets indiquent ici une certaine « mise à distance » de la part des rédacteurs par rapport à une unité potentiellement non conventionnelle ou mal définie (Pruvost & Sablayrolles 2003 : 69). Ces auteurs précisent par ailleurs que « le fait de ne pas assumer pour son propre compte la responsabilité de l'innovation et de ne se présenter que comme un transmetteur » est caractéristique du discours journalistique (*ibid.* : 69). Le discours scientifique en fait également usage, allant même jusqu'à employer une double marque de « défiance », en présentant l'unité en italique et entre guillemets, comme nous le verrons dans la troisième partie.

1.1.3 Instabilité sémantique

Comme il a été précisé ci-dessus, chacun des composés de l'amalgame sociodiversité véhicule une certaine ambiguïté sémantique. Ses emplois en discours scientifique vont révéler un sémantisme encore plus complexe, différentes disciplines s'appropriant la lexie en proposant leur définition ou explication contextuelle. Avant de détailler cette diversité d'emplois, nous présentons le corpus qui a servi de base à notre étude.

1.2 Corpus

« combinaisons stabilisées de morphèmes », qui n'appartient pas à la langue mais au discours (Rastier 2011 : 109).

La présence de la lexie dans le titre de l'article, son résumé ou ses mots-clés a permis un premier choix d'articles scientifiques traitant de sociodiversité dans des disciplines scientifiques variées[4] : anthropologie, ethnologie, géographie, sciences agronomiques, sciences de la vie, sciences économiques, sciences de l'environnement, sciences de l'éducation, sciences juridiques et sociologie. La sélection a ensuite été étendue à des occurrences de la lexie dans le corps de documents issus de ces disciplines, et dans des contextes suffisamment explicites pour appréhender son sémantisme complexe. Nous avons ainsi retenu 300 occurrences de cette lexie issues de 182 documents publiés entre les années 1994 et 2015. L'objectif de l'analyse qualitative des emplois en contexte multidisciplinaire est ainsi d'identifier les convergences et divergences interprétatives en fonction de différents critères, en particulier celui des disciplines scientifiques et des contextes d'emploi[5].

Nous allons ici présenter le résultat de ces analyses en esquissant des regroupements sémantiques qui résultent d'une étude approfondie des contextes d'emploi de la lexie *sociodiversité*.

2. Sociodiversité et divergences interprétatives

Pierre Dansereau, chercheur en sciences de l'environnement à l'université du Québec, semble être le premier à employer la lexie *sociodiversité* dans une communication scientifique (Dansereau, 1994), puis un ouvrage (Dansereau, 1997), tous deux intitulés « Biodiversité – écodiversité – sociodiversité ». Étudiant l'impact des espèces et de leurs « pratiques culturelles » dans le développement des sociétés, il aborde la diversité d'un point de vue « sociologique » et illustre ce phénomène par la construction d'un chemin en forêt tropicale humide : l'écosystème qui était à l'équilibre biologique se voit modifié par cette intervention de l'homme, chaque végétal employant de nouvelles stratégies pour se développer dans l'écosystème modifié. Il définit ainsi cette diversité comme résultant de la « stratégie des espèces dans le complexe de coopération/compétition ». La publication en 1997 du magazine Écodécision (Écodécision, 1997) intitulé : « *Biodiversité, sociodiversité et aires protégées* », donne encore davantage de visibilité et de portée à cette problématique ainsi qu'à ce néologisme. Le sommet de Dakar en 2002 (qui organise un atelier « Biodiversité et sociodiversité »), ainsi que le sommet de Johannesburg (Sommet de la Terre) placent même la sociodiversité au cœur des débats (Revue Liaison Energie Francophonie 2002).

Parallèlement à ces usages initiaux majoritaires en sciences de l'environnement, d'autres disciplines emploient la lexie dans des contextes variés à partir de la fin des années 1990. Face à l'absence de définition de référence pour cette lexie, l'analyse de ses occurrences en corpus revêt une importance fondamentale pour appréhender son sémantisme. Refusant l'idée d'une signification prototypique de cette lexie et de sens considérés comme « secondaires », nous posons le principe que son sémantisme ne peut s'appréhender qu'au regard des emplois et des contextes d'utilisation. A l'instar de Rastier (2011 : 137), nous considérons que « les emplois

---

[4] L'accès aux articles et revues scientifiques a été possible grâce aux bases documentaires accessibles en ligne : Persee, Cairn, Revues, Plateforme OpenEdition, Google Scholar. Certains articles (plus anciens) ont également été consultés au format papier.

[5] Répartition indicative entre disciplines : 25% des documents proviennent des sciences de l'environnement, 24% des sciences économiques, 17% de l'anthropologie, 8% de la géographie, 7% de la sociologie, 6% des sciences de l'éducation, 3% de l'ethnologie, 2% de l'agronomie, 2% des sciences juridiques et 1% des sciences de la vie. Les 5% restants regroupent majoritairement des articles transdisciplinaires qu'il est préférable de ne pas catégoriser à priori.

se caractérisent par les sèmes afférents en contexte qui leur confèrent leur singularité ». Nous avons ainsi replacé l'unité dans son contexte et présentons ci-après une synthèse des principaux sémantismes caractérisant la lexie à partir de l'analyse de notre corpus.

2.1 Diversité « culturelle »

La désignation générique d'une pluralité de communautés caractérisées par des « spécificités culturelles » représente approximativement 40 % des occurrences de sociodiversité dans notre corpus. Guillite, chercheur en agronomie, consacre un article à la sociodiversité et l'associe sans équivoque à la diversité culturelle : « Le sort de diversité biologique (ou biodiversité) et celui de la diversité culturelle des sociétés (ou socio-diversité) sont intimement liés et les approches visant à préserver l'une de manière plus spécifique profitent généralement à l'autre et vice versa. » (Guillite 2002).

L'ethnobotaniste Geneviève Michon a également recours à cette glose : « deux conceptions de cette articulation entre biodiversité géet diversité culturelle coexistent. La première reconnaît la diversité culturelle (parfois aussi appelée « socio-diversité ») comme une dimension nouvelle, mais essentielle de la biodiversité. » (Michon 2003).

La Déclaration Officielle de l'Unesco sur la Diversité Culturelle en 2001, sans employer la lexie sociodiversité, nous permet pourtant de circonscrire et d'anticiper ses interprétations en contexte. Elle rappelle en préambule ce qu'est la culture : « Réaffirmant que la culture doit être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social et qu'elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances […] ».

L'article 1 de cette déclaration illustre ainsi la diversité culturelle : « cette diversité s'incarne dans l'originalité et la pluralité des identités qui caractérisent les groupes et les sociétés composant l'humanité ». De nombreuses occurrences de la lexie en contexte scientifique renvoient à cette vision étendue de la diversité culturelle, en référence aux modes de vie, traditions et savoir-faire des populations sur un territoire[6]. Dans un article en sciences de l'environnement, Gagnon en donne la description suivante : « diversité des communautés locales, notamment autochtones, de territoires représentant un réservoir unique de ressources culturelles, patrimoniales et de savoir-faire, bref de modes de vie singuliers et spécifiques. » Dans le même article, l'auteur a recours à une définition de la lexie en extension en énumérant ses référents potentiels : « […] pour préserver la sociodiversité (villages, coutumes, cultures, communautés autochtones, modes de vie, etc.) de ces espaces menacés, tel un réservoir de biodiversité. » (Gagnon 2007).

L'emploi d'énumérations pour caractériser cette large diversité est récurrent dans le corpus. L'anthropologue Le Berre-Semenov, par exemple, définit ainsi la « sociodiversité boréale » : ce sont traditionnellement des peuples nomades ou semi-nomades, vivant de la chasse, de la pêche, de la cueillette, et surtout, pour les minorités, de l'élevage du renne, et pour les Sakhas, de l'élevage du bétail et notamment du cheval. Ce sont enfin des peuples qui ont en commun une tradition chamaniste et animiste. » (Le Berre-Semenov 2006).

Ces diversités culturelles sont également associées à la question des valeurs. Dans le contexte des sciences de l'environnement qui abordent le problème de l'exode rural sur le territoire de la Guinée-Bissau, on peut lire : « cela peut entrainer, à terme, un changement dans

---

[6] Il est à noter que le discours journalistique tend à réduire le syntagme *diversité culturelle* au simple mot *diversité*, et le fait que « l'effacement de l'adjectif *culturelle* favorise l'actualisation du sémantisme « ethnique » (Devriendt 2011 : 109). Il serait intéressant d'observer si le discours scientifique encourage également ces glissements sémantiques.

la composition des populations et dans les pratiques qui ne se référeront plus aux conceptions conservationnistes traditionnelles, qui étaient celles des Bijagos. Il y a risque de dilution des valeurs culturelles spécifiquement bijago, ce qui serait préjudiciable pour la préservation de la socio-diversité. » (Kasisi 2004)

Cette même problématique se retrouve également en économie de l'environnement, où Rajaonson écrit : « Dans toute leur culture, les Bara associent toujours la biodiversité à la *sociodiversité* », et définit ainsi cette dernière : « ensemble des valeurs sociales dominées par une valeur commune. À une *sociodiversité* donnée correspondent des relations particulières avec la ressource naturelle. » (Rajaonson 2005).

Les aspects linguistiques relevant de problématiques culturelles apparaissent également comme un enjeu important de la diversité. Dans un article consistant lié aux identités culturelles des sociétés, le chercheur en sciences de l'éducation Patrick Dahlet met les caractéristiques linguistiques au cœur des problématiques de diversité : « […] la sociodiversité, entendue ici comme diversité des sociétés et de leurs langues-cultures, dans l'ordre du vivant. » (Dahlet 2004).

Les emplois définis ci-dessus s'inscrivent dans une vision de la culture au sens large, et dans le contexte majoritaire de territoires peu urbanisés. Nous allons examiner ci-dessous des emplois de la lexie dans d'autres contextes, en précisant les sèmes afférents qui en découlent.

2.2 Diversité « de statuts sociaux »

En sciences économiques, on trouve la lexie sociodiversité associée au syntagme « diversité sociale » : « toute réflexion sur la biodiversité implique de dégager au préalable les conditions de la socio-diversité qui en est à l'origine. En la matière, la diversité sociale qui règne sur le littoral n'est plus à démontrer : pêcheurs à pied, mytiliculteurs, agriculteurs-éleveurs, bergers, chasseurs, touristes, résidents secondaires. » (Baticle 2012).

Il est ici question d'une pluralité de citoyens et de leur « statut » particulier. Cette interprétation renvoie à un autre emploi de la lexie dans un article de sociologie, qui analyse la situation des chemins périurbains : « ce qui apparaît encore plus fortement est le jeu social qui conforte la posture des uns et marginalise les autres. Ainsi, investissant dans la politique des chemins, la collectivité locale concernée peut se prévaloir de protéger la biodiversité, mais elle menace à son insu une certaine sociodiversité » (Sahuc 2010). En l'absence de glose ou de définition contextuelle, seule l'étude du contexte permet d'interpréter le sens de la lexie : le nettoyage et la préparation des chemins aux abords des villes à destination d'un public aisé créent de la discrimination sociale par rapport à un public moins aisé (qui de ce fait utiliserait moins les chemins). Cette idée semble se rapprocher de l'emploi spécifique qu'en fait Raffestin en référence à la question implicite de la « richesse » liée au statut. En l'occurrence, celle liée à la diversité des étudiants dans le milieu universitaire américain : « Les coûts très élevés des universités américaines sont un frein à l'hétérogénéité et à la socio-diversité des étudiants » (Raffestin 1997b).

Dans un autre article en sciences sociales, la diversité des statuts est évoquée en référence au rôle d'une mutuelle en tant qu'acteur de l'économie sociale : « La socio diversité de ses adhérents, militants et salariés met la MGEN sociale en situation de proposer des réponses aux aspirations de la population, aux côtés des autres acteurs de la société. » (Cecchi-Tenerini 2012).

On trouve enfin en économie un sémantisme récurrent dans les articles du chercheur Christian Arnsperger, qui considère que « tout comme la biodiversité est cruciale pour le maintien d'un système écologique sain, la sociodiversité est essentielle au maintien d'un système économique et politique sain » (Arnsperger 2010). Le sens de la lexie est perceptible à la lecture détaillée de l'article : elle renvoie à la pluralité de citoyens et de « richesses », et à la

nécessaire égalité des chances entre les citoyens. La préservation (et la « promotion ») de la sociodiversité passe ici selon lui par une allocation qui serait donnée aux plus démunis, « un revenu d'existence », comme l'indique le titre de son article.

Les emplois recensés ci-dessus qui regroupent approximativement 20% des occurrences de notre corpus relèvent d'un contexte différent de ceux décrits précédemment : ils s'inscrivent dans le cadre des sociétés occidentales (par opposition à des sociétés plus traditionnelles décrites auparavant), et d'espaces et de territoires plus urbanisés.

Dans ce même contexte de territoires urbanisés, nous avons relevé d'autres sèmes afférents à l'usage de la lexie, illustrés ci-dessous.

2.3 Diversité urbaine et institutionnelle

Dans un ouvrage sur l'environnement et l'écologie urbaine, le sociologue Juan s'intéresse à la « sociodiversité constitutive de la qualité de la vi(ll)e ». Selon lui, la « diversité des fonctions et des populations d'un espace urbain » est « la condition première d'une certaine qualité de vie comparable à l'équilibre écologique des milieux naturels » (Juan, 2007). Il donne ainsi une définition extensive des « ingrédients » de cette sociodiversité : « l'alliance des statuts d'habitant, de travailleur, de consommateur, d'usager, l'association d'éléments distincts (minéraux, végétaux, aqueux), le mélange de supports artistiques ou monumentaux et de bâtiments de vie ou consacrés au travail, la variété des grandeurs, la combinaison de différents modes ou moyens de circulation. »

Un article rédigé par des économistes et des géographes (Boivert et alii 2012) décrit également une vision étendue de ce que représente la sociodiversité dans le monde occidental : « Les institutions du monde réel –famille, village, croyance, religion, État, etc. – sont des configurations dynamiques, évolutives […]. Que la NER [Nouvelle Economie des Ressources naturelles] veuille ordonner cette socio-diversité l'amène à des dénis de réalité ».

Cette vision étendue de la sociodiversité, représentant approximativement 10% des occurrences du corpus, complète le recensement des emplois de la lexie dont le sémantisme est en lien avec l'espèce humaine et sa diversité (culturelle et/ou sociale). Nous relevons maintenant différents emplois de sociodiversité où ce sémantisme semble désactivé, au profit d'autres sèmes afférents.

2.4 Diversité dans le monde animal

Notre corpus comporte enfin un ensemble d'occurrences de la lexie qui associe la sociodiversité au monde animal. Une thèse récente en sciences de la nature présente une partie intitulée « Nouvelles espèces et anciennes lois, biodiversité contre 'sociodiversité' », qui fait référence à une pluralité d'espèces animales (Prié 2013). L'auteur s'intéresse à l'opposition entre la protection des espèces (dont les noms sont susceptibles d'évoluer) ou celle de leur environnement : « Une solution plus opérationnelle pourrait être de considérer la protection du milieu plutôt que celle des espèces ». La lexie n'est cependant employée que dans le titre de la partie qui évoque la problématique ci-dessus.

Un article en sciences agronomiques traite de la sociodiversité des systèmes d'élevage ovin : « Au niveau de la sociodiversité, c'est-à-dire ici la diversité des systèmes d'élevages, les contrats ont agi tout d'abord comme un filtre tendant à sélectionner les exploitations spécialisées. (Fonty et alii 2011). Cette catégorie, représentant 5% des occurrences du corpus, complète la liste des principaux sèmes afférents de la lexie sociodiversité de cette étude, dont nous allons ici esquisser une synthèse.

2.5. Parcours *néosémique* de la lexie sociodiversité

De nouveaux contextes révèlent ainsi de nouveaux usages. Rastier aborde cette question sous l'angle de la « néosémie », qui résulte de la reconfiguration du sémème en discours (*ibid.* : 151). Il s'intéresse ainsi à la création sémantique d'emplois « sur des rapports contextuels, essentiellement des afférences. » (*ibid.* : 148). La variabilité sémantique de la lexie sociodiversité décrite ci-dessus semble relever de ce phénomène. Les divers emplois de la lexie en contexte activent ou inhibent certains sèmes en discours, avec plus ou moins de proximité sémantique entre les emplois. Parmi d'autres exemples, l'auteur illustre ce phénomène par le parcours néosémique de la lexie « caviar ». Lorsqu'il s'agit de caviar d'aubergine par exemple, le sème /animal/ (caractérisant les œufs d'esturgeon du « caviar ordinaire ») est substitué par le sème /végétal/, tout en conservant une grande partie du sémème de caviar : /gastronomie/ et /luxe suprême/ (*ibid.* : 155). En revanche, d'autres emplois de la lexie peuvent donner lieu à une sortie du domaine sémantique d'origine par l'inhibition de ces mêmes sèmes inhérents (il cite l'exemple de la presse sportive où la lexie caviar fait référence à une « belle passe ») (*ibid.* : 157).

Dans notre étude, la construction du sémème de sociodiversité ne pouvant se bâtir à partir de définitions dictionnairiques établies, seuls les emplois permettent de recenser les sèmes inhérents et afférents qui caractérisent cette lexie. Il peut être discutable d'envisager ainsi le parcours néosémique d'une unité qui n'est pas recensée dans le lexique de la langue. Cette analyse peut cependant se concevoir par l'histoire de la lexie *sociodiversité*, et son parcours néologique qui remonte au début des années 1990. Le lien sémantique avec la lexie biodiversité (rattachée au domaine de l'Environnement) et ses emplois très majoritaires dans ce contexte, l'inscrivent de fait dans cette discipline scientifique avec le sémantisme initial forgé par Pierre Dansereau et décrit précédemment. Dans sa conception, deux sèmes inhérents caractérisent la lexie, celui de /pluralité/ associé à celui d'/êtres vivants/ (en l'occurrence, humains et végétaux). Comme nous l'avons vu dans cette étude, l'unique trait sémantique inhérent et stable de la lexie sociodiversité reste celui de la pluralité, issu du radical « diversité ». La complexité provient du nombre important de sèmes afférents liés au préfixe « socio » et potentiellement activés dans différents contextes, dont le tableau suivant propose une synthèse :

Contexte de l'étude	Glose/explication	Sèmes afférents
Territoires peu urbanisés	Diversité culturelle	/valeurs/ /modes de vie/ /savoir-faire/ /traditions/
Territoires urbanisés	Diversité sociale	/citoyens/ /statuts sociaux/ /richesse/
Territoires urbanisés	Diversité d'éléments constitutifs de la vie/société	/populations/ /institutions/ /bâtiments/ /éléments naturels/ /modes de circulations/
Monde animal	Diversité animale	/espèces animales/ /systèmes d'élevage/

La volonté de circonscrire encore davantage le parcours néosémique de cette lexie imposerait de poursuivre l'analyse ébauchée ici afin de l'étendre aux autres acceptions plus minoritaires dans ce corpus ainsi qu'à d'autres disciplines, et par conséquent à de nouvelles interprétations potentielles[7].

[7] Pour cet article, nous avons fait une sélection de ces divergences interprétatives par souci de concision. D'autres disciplines et interprétations seront étudiées ultérieurement.

La dernière partie de cette étude envisage d'autres problématiques dans l'accès au sens de cette lexie, des critères linguistiques ou extralinguistiques.

3. Problématiques sémantiques et définitoires

Nous allons revenir sur la manière dont la lexie est « définie » en corpus et ainsi décrire ce qui tend à maintenir une certaine confusion sémantique dans les emplois de l'unité en contexte.

3.1 Définitions contextuelles impliquant d'autres éléments

Nous avons évoqué ci-dessus l'étroitesse du lien entre sociodiversité et biodiversité. Le sociologue Jean-Yves Martin précise en effet que « des préoccupations concernant la préservation de la biodiversité, on est passé aux préoccupations concernant celle de la *sociodiversité*, et ce sont les savoirs locaux qui ont servi de trait d'union. » (Pilon et alii 2010)

Cette proximité sémantique a des conséquences sur le « processus définitoire » de sociodiversité (en discours), comme en atteste l'exemple suivant : « La mise en valeur de ce riche patrimoine […] devrait donc s'inscrire dans la reconnaissance de la nécessité de préserver la socio-diversité dans le monde humain comme le concept de biodiversité nous invite à le faire pour le monde animal et végétal. » (Jean 2003). Les définitions contextuelles de sociodiversité font régulièrement référence à biodiversité, dont le sémantisme est en lui seul considéré comme complexe (cf. 2.1).

Par ailleurs, en plus d'être associées, les deux unités sont occasionnellement « définies » au travers d'une énumération, sans forcément distinguer le sens précis de chacune : « […] en réduisant la biodiversité et la socio-diversité par l'introduction d'espèces génétiquement modifiées, par le piratage des savoirs traditionnels, par la concentration de la recherche sur quelques espèces, par la disparition des systèmes socio-économiques qui s'inscrivent dans cette diversité. » (Pilon et alii 2010)

La lexie est par ailleurs couramment définie au sein d'un syntagme verbal. Elle est alors l'argument d'un prédicat exprimant la notion de protection (protéger/maintenir/sauvegarder la *sociodiversité*, etc.) ou à l'inverse la notion de menace ou d'appauvrissement. L'exemple suivant illustre ce phénomène : « l'éducation […] se réduit de plus en plus à l'apprentissage généralisé de savoirs basiques déculturés, l'érosion des savoirs locaux […] et la standardisation des savoirs écrits peuvent contribuer à appauvrir la *sociodiversité*. » (Schlemmer et alii 2002).

L'accès au sens de l'unité exige donc un recul sur la prédication ou l'énumération d'autres éléments récurrents dans les « définitions » en contexte de la lexie. Cette complexité est relevée et ses emplois dénoncés par un chercheur en sciences juridiques, qui, tout en employant la double marque de défiance (italiques et guillemets), la qualifie de « paradigme creux » : « cela se manifeste par l'emploi de paradigmes creux comme "internationalisation", "harmonisation" ou "*sociodiversité* ". » (Bilodeau 1999).

Selon nous, loin d'être creux, le « paradigme » demande au contraire à être davantage appréhendé en fonction de critères extralinguistiques que nous allons préciser ci-dessous.

3.2 Critères extralinguistiques

On peut s'interroger sur l'existence de critères extralinguistiques « déterminants » dans l'interprétation de cette unité : l'origine de l'auteur, la discipline scientifique à laquelle il est rattaché, ou le contexte de la recherche.

Les chercheurs proviennent de différentes zones de la francophonie : Belgique (Guillitte, Arnsperger, etc.), Québec (Dansereau, Gagnon, etc.), Suisse (Raffestin, etc.), France (Juan,

Prié, etc.), Afrique francophone (Madagascar -Rajaonson, Maroc -Michon), etc. Ils se revendiquent également de différentes disciplines scientifiques. Comme l'attestent les exemples présentés ci-devant, la lexie sociodiversité présente des divergences interprétatives au sein même de certaines disciplines et en fonction de différents auteurs. En économie par exemple, deux emplois distincts de sociodiversité se font jour au travers des approches d'Aubertin et d'Arnsperger, désignant respectivement une pluralité de pratiques culturelles et une pluralité de citoyens/statuts sociaux. Parallèlement à la discipline et à l'auteur, l'interprétation de l'unité semble donc également dépendre du contexte de l'étude. Lorsque les articles sont en lien avec des lieux comportant une densité non négligeable « d'espèces » locales ou endémiques (Brésil, Guyane, Colombie, etc.) ou de territoires considérés comme peu urbanisés (forêt amazonienne, Afrique, Nouvelle-Calédonie, etc.), la lexie renvoie essentiellement à une diversité culturelle et à la notion de savoir-faire des populations dans le maintien de la biodiversité. Dans le contexte des sociétés « occidentales » plus urbanisées en revanche, le sémantisme de la lexie porte davantage sur les rôles joués par l'homme ou les institutions, leur statut et leur fonction au sein d'une diversité « urbaine ». On trouve enfin d'autres occurrences qui ne relèvent pas de ces interprétations (diversité animale par exemple, et d'autres « catégories » non présentées ici) et dont les emplois demanderaient à être encore davantage précisés. Il semble donc que la discipline scientifique combinée au contexte de l'étude soit déterminante dans l'accès au sens de la lexie[8].

Il serait pertinent d'approfondir cette étude en examinant d'autres critères extralinguistiques influençant cette variabilité sémantique. Le sémantisme de l'unité pourrait alors être étudié selon une perspective diachronique afin d'identifier plus précisément le parcours de diffusion de la lexie. Enfin, d'autres facteurs sont susceptibles d'influencer ses usages. Par exemple, le gouvernement brésilien qui travaille depuis longue date sur les problématiques connexes du socio-environnementalisme, a créé la lexie *sociobiodiversidade*, reprise par des chercheurs francophones sous la forme « sociobiodiversité » (Aubertin et Pinton, 2015). Le Brésil en réfère même à l'acronyme (PNPSB) pour désigner le « Plan national de promotion des filières de produits de la "sociobiodiversité" », créé par le ministère de l'Environnement. Ce type de choix terminologiques d'un gouvernement est potentiellement susceptible de faire avancer les usages d'une lexie au détriment d'une autre sémantiquement proche (et inversement). Ce phénomène, encore en phase d'étude et d'évolution, fait ici l'objet de nos conclusions et perspectives.

Conclusion et perspectives

L'absence ou l'insuffisance d'une définition de référence de sociodiversité témoigne de la résistance à une intégration en langue, en dépit d'emplois récurrents en discours. Si l'on s'en tient aux propos de Sablayrolles (2000 : 181), « les mots entrent dans le dictionnaire parce qu'ils ne sont plus néologiques », on considère alors comme néologique une forme employée depuis plus de vingt ans dans le discours scientifique et qui pourtant n'intègre aucun ouvrage de référence. Le critère de la diffusion de l'unité et de sa reprise par des locuteurs et disciplines variés semble tout aussi important ici au regard du « sentiment néologique » que celui de sa longévité. Sablayrolles mentionne d'ailleurs un critère déterminant lié à ce sentiment : l'existence de flottement, lorsqu' une « forme est en concurrence avec d'autres sans avoir réussi à les évincer » (*ibid.* : 182). La diffusion de la lexie *sociodiversité* serait en effet

[8] L'origine ou le nom de de l'auteur ne semble pas être un facteur déterminant pour définir le sémantisme de la lexie, sauf éventuellement pour quelques « théoriciens » de la sociodiversité dans leurs disciplines respectives (Guillite, Arnsperger, Dahlet, etc.).

certainement favorisée par la diminution du nombre ou de l'usage d'autres lexies ou syntagmes au sémantisme proche. On recense par exemple dans notre corpus l'emploi de formes complexes telles que *socio-biodiversité, socio-diversité culturelle, socio-environnementalisme*, en tant qu'équivalents de *sociodiversité* dans le discours scientifique, mais également absentes du lexique de la langue. Une ouverture vers davantage de sources disciplinaires et de types de discours permettrait indubitablement d'identifier de nouvelles formes avec des sens connexes. Le syntagme « diversité bioculturelle » par exemple, absent de notre corpus, est occasionnellement employé dans des programmes de recherche internationaux. Il perd par ailleurs son statut de néologisme grâce au glossaire terminologique des Nations-Unies qui le définit ainsi : « diversité de la vie dans toutes ses manifestations, biologie, culturelle et linguistique »[9]. Cette définition, qui n'est pas sans rappeler l'éventail des sens qui caractérise notre unité, lui permet une intégration en langue, sans présager pour autant de sa diffusion dans le discours scientifique.

On trouve enfin dans notre corpus la lexie dérivée « biodiversification ». On peut ainsi anticiper la création de nouvelles lexies, du type de « sociodiversification », au risque d'ajouter encore davantage d'ambiguïté sémantique au « phénomène » de sociodiversité. Enfin, l'analyse sémantique d'autres composés néologiques, construits sur le radical diversité dans le discours scientifique (agrodiversité, géodiversité, ethnodiversité, glottodiversité, etc.), ouvrirait la voie à davantage de perspectives tout aussi complexes en sémantique lexicale et textuelle.

Bibliographie

Devriendt, E (2011). « Usages et fonctions du mot *diversité* dans les discours sur l''identité nationale'. Analyse dans la presse française (2000-2010) », in *Altérité et diversité : une approche multidisciplinaire*, Babel n°23, 1er semestre : 101-131.

Pruvost J., Sablayrolles J.F., 2003. *Les néologismes*. Coll. Que sais-je ? Paris : PUF.

Rastier, F., 2011. *La Mesure et le Grain. Sémantique de corpus*. Paris : Honoré Champion

Sablayrolles J.F. (2000), *La néologie en français contemporain*, Paris : Honoré Champion

Références bibliographiques du corpus d'étude[10]

Arnsperger (C.), 2010 : « Revenu d'existence et promotion de la sociodiversité », dans *Mouvements* 4/2010 (n° 64), p. 100-106. URL : www.cairn.info/revue-mouvements-2010-4-page-100.htm. DOI : 10.3917/mouv.003064.0100.

Aubertin (C.), 2002. « De Rio à Johannesburg, les avatars de la biodiversité », dans Martin J.-Y. (éd.) *Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations*. Paris, IRD éditions. pp. 95-123. URL: horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers09-03/010029271.pdf

Aubertin (C.) et Pinton (F.), 2015 : « L'invention du biome Cerrado », *Confins* [En ligne], 17 | 2013, mis en ligne le 21 mars 2012. URL : http://confins.revues.org/8218 ; DOI : 10.4000/confins.8218

[9] Notre traduction de la définition en langue anglaise accessible sur le portail de terminologie multilingue des Nations Unies (http://untermportal.un.org), consultée en mai 2015 et datée de 2008 : « Diversity of life in all its manifestations — biological, cultural and linguistic ».

[10] Les références ont été consultées et validées le 27 Novembre 2015.

Baticle (C.), 2012 : « Le localisme Cynégétique à l'épreuve du Développement durable. Autochtonie et gestion des territoires dans la Somme. », *Économie rurale* 1/2012 (n° 327-328), p. 152-166. URL : www.cairn.info/revue-economie-rurale-2012-1-page-152.htm.

Boisvert (V.), Caron A., Petit O., Rodary (E.), 2006 : « La nouvelle économie des ressources naturelles : le dogme aux prises avec le réel », dans Falque M. (dir.), Lamotte H. (dir.), Saglio J.F. (dir.) Les ressources foncières : droits de propriété, économie et environnement. Bruxelles (BEL) ; Paris (FRA) ; Aix-en-Provence : Bruylant ; ICREI ; CA2E, 2007, p. 567-582. Conférence Internationale : Les Ressources Foncières : Droits de Propriété Economie et Environnement, 6, Aix-en-Provence (FRA), 2006/06/26-28. ISBN 2802718746

Cecchi-Tenerini (R.), 2012 : « De la prévention à l'accompagnement de la personne vieillissante. Quelle légitimité pour les mutuelles et plus spécifiquement pour la MGEN ?», dans *Gérontologie et société* 5/2012 (HS n° 1), p. 229-240 URL : www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe1-2012-5-page-229.htm.
DOI : 10.3917/gs.hs01.0229.

Dahlet (P.), 2004 : « L'identité à l'épreuve du multiple », dans Synergies Italie, 1, Saint-Étienne – Aoste, GERFLINT / Librairie de la francophonie, 59-68.URL : gerflint.fr/Base/italie1.pdf#page=59

Dansereau (P.), 1997 : « Biodiversité, écodiversité, sociodiversité-trois aspects de la diversité ». Partie l : Biodiversité. Partie 2 : Écodiversité. Partie 3 : Sociodiversité. La biodiversité mondiale, vol. 6, no 4, p.2-9; vol. 7, no 1, p.2-8; vol.7, no 3, p.44-53

Dansereau (P.), 1994 : « Biodiversité, écodiversité, sociodiversité ». Recueil des communications du 62ème Congrès de l'ACFAS. 16-20 Mai 1994. Université du Québec à Montréal (UQAM).

Écodécision, No. 23 / Montreal, Canada, Environment and Policy Society - The Royal Society of Canada, 1997, 73 p.

Fonty (C.)., Lasseur (J.), Garde (L)., Georges (G.), 2011 : « L'implication de l'élevage dans les dispositifs degestion de la biodiversité contribue-t-il à conforter sa durabilité ? L'exemple du Luberon (Provence-Alpes-Côte d'Azur, France) », dans Bernués A. (ed.), Boutonnet J.P. (ed.), Casasús I. (ed.), Chentouf M. (ed.), Gabiña D. (ed.), Joy M. (ed.), López-Francos A. (ed.), Morand-Fehr P. (ed.), Pacheco F. (ed.). Economic, social and environmental sustainability in sheep and goat production systems. Zaragoza : CIHEAM / FAO / CITA-DGA, 2011. p. 113-117 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 100

Gagnon (C.), 2007 : « Consultation sur la stratégie gouvernementale de développement durable ». Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT). Université du Québec à Rimouski. URL : depot.erudit.org/bitstream/003286dd/1/Memoire-consultation-strategie-developpement-durable-Quebec-GAGNON-etal-2007.pdf

Guillite (O.), 2002 : « Biodiversité, socio-diversité: dialogue des cultures pour un développement durable ». In *Liaison Energie Francophonie*, N°55-56-57. Numéro spécial Sommet de Johannesburg, IEPF. URL : www.ifdd.francophonie.org/docs/lef/LEF555657.pdf

Guy (C.), Jacques (L). et Martin (T.), 2005 : « La forêt plurielle : nouveau mode de gestion et d'utilisation de la forêt, le cas de la Forêt de l'Aigle », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 6 Numéro 2 | Septembre 2005, mis en ligne le 01 septembre 2005. URL : http://vertigo.revues.org/4298 ; DOI : 10.4000/vertigo.4298

Jean (B.), 2003 : «Réussir le développement des communautés rurales : dix conditions gagnantes», dans *Organisations et Territoires*, vol. 12, no 2, p. 19-31. URL : www.uqac.ca/vision2025/region/Jean_12-2.pdf

Juan (S.), 2007 : « Environnement et écologie urbaine » In *Airs de Paris*, Éd. Centre Georges Pompidou, Beaubourg, pp. 156-160.

Kasisi (R.), 2004 : « Projet de gestion de la zone côtière et de la biodiversité. Étude d'impact environnemental et social et plan de gestion environnementale et sociale ». Ministère de l'Economie et des Finances, République de Guinée-Bissau. URL: www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2004/03/01/000160016_20040301162155/Rendered/PDF/E8600PAPER.pdf

Le Berre-Semenov (M.), 2006 : « Ethnicité et « renaissantisme » ethnique chez les peuples autochtones de la République sakha (Yakoutie) », *Strates* [En ligne], 12 | 2006, mis en ligne le 19 juillet 2007. URL : strates.revues.org/1882

Liaison Energie Francophonie, 2002. N°55-56-57. Numéro spécial Sommet de Johannesburg, IEPF. URL : www.ifdd.francophonie.org/docs/lef/LEF555657.pdf

Michon (G.), 2003 : « Sciences sociales et biodiversité : des problématiques nouvelles pour un contexte nouveau », dans *Natures, Sciences, Sociétés* (11). 421-431. Publié par Éditions scientifiques et médicales Elsevier SAS. doi: 10.1016/S1240-1307(03)00123-7. URL : horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/sous_copyright/010032573.pdf

Pilon Marc (dir.), Martin Jean-Yves (dir.), Carry A. (dir.), 2010 : « Le droit à l'éducation : quelle universalité ? », Paris : Archives Contemporaines, 2010, 303 p. ISBN 978-2-81300-32-3

Prié (V.), 2013 : « Taxonomie et biogéographie des mollusques d'eau douce patrimoniaux : quelles échelles pour la délimitation des taxons et des unités de gestion? Thèse de 3ème cycle. Museum National d'Histoire Naturelle. Paris. URL : www.biotope.fr/sites/biotope.fr/files/documents/v.prie_2013_phd_mnhn-biotope.pdf

Rajaonson (H.) 2005 : « De la pertinence des approches économiques de la biodiversité dans les économies non marchandes : le cas du pays Bara », dans *Liaison Energie Francophonie*, n°66-67, IEPF. URL : www.ifdd.francophonie.org/docs/lef/LEF66-67.pdf

Raffestin (C.), 1997a : « Le rôle des sciences et des techniques dans les processus de territorialisation », dans *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 35, no. 108, p. 93-106. URL : archive-ouverte.unige.ch/unige:4387/ATTACHMENT01

Raffestin (C.), 1997b : « Réinventer l'hospitalité », dans *Communications*, 65, L'hospitalité, sous la direction de Anne Gotman. pp. 165-177. DOI : 10.3406/comm.1997. URL : www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1997_num_65_1_1997

Sahuc (P.), 2010 : « Chemins périurbains : aménités vécues et enjeux réels », dans *Natures Sciences Sociétés*, EDP Sciences, 2010, vol. 18, pp. 147-157.<10.1051/NSS/2010019>.<hal-00803439>

Schlemmer (B.), Martin (J.Y.), Sid Ahmed (A.), Waast (R.), 2002 : «Le défi de la mondialisation : marchandisation ou partage des savoirs ? », dans Martin Jean-Yves (éd.), Leroy Guillaume (collab.). *Développement durable ? : Doctrines, pratiques, évaluations*. Paris : IRD, 2002, p. 265-285. Sommet de la Terre, Johannesburg (ZAF), 2002/02. ISBN 2-7099-1502-2

Bilodeau (J.L.), 1999 : compte-rendu d'ouvrage : Ordres juridiques et espaces marchands — The Legal Order and the Realm of Commerce, coll. « Bleue », Montréal, Wilson & Lafleur, 1999, 349 p., ISBN 2-89127-448-2, dans *Les Cahiers de droit*, vol. 40, n° 3, p. 694-698. URI: http://id.erudit.org/iderudit/043567ar. DOI: 10.7202/043567ar

Ouvrages ou textes de références - Dictionnaires

Dictionnaire Gaffiot, latin-français, 1934. Version numérisée. URL: www.lexilogos.com/latin/gaffiot.php?q=socius

Dictionnaire des éléments de formation. Dictionnaire le Robert. Version numérisée.URL : www.lerobert.com/le-robert-illustre/pdf/dictionnaire-des-elements-de-formation.pdf

France Terme. Portail de Terminologie des termes recommandés au *Journal officiel* de la République française. URL: http://www.culture.fr/franceterme

Portail de Terminologie des Nations Unies : UNTERM- The United Nations Terminology Database. Dernière mise à jour mai 2015. URL : http://untermportal.un.org

Texte de la Convention sur la Diversité Biologique. Nations Unies, 1992. URL : www.cbd.int/doc/legal/cbd-fr.pdf

Texte de la Déclaration Universelle de l'Unesco sur la Diversité Culturelle. Paris, 2001. URL : unesdoc.unesco.org/images/0012/001271/127160m.pdf#page=3